

N° 6
février
2016



*Transition
vers un
territoire à
énergie
positive*



infos

BAGNERES

DE-BIGORRE



**LA GARE FAIT
PEAU NEUVE**
avec un cachet retrouvé



Grands Thermes
Encore du nouveau



Malvern et Inverurie
Un double jumelage



Services techniques
La villa Campan prend des couleurs



EDITORIAL

Mes chers concitoyens,

A plusieurs titres, l'année qui vient de s'achever, aura marqué lourdement les esprits. Avant d'évoquer les actions menées en 2015 sur notre commune, je tiens à revenir sur les événements dramatiques qui se sont déroulés sur le territoire national, et qui ont touché à la fois les pourfendeurs de la liberté d'expression, et une jeunesse en fête. C'est notre République, notre nation, nos valeurs de liberté et de démocratie, notre mode de vie qui ont été tragiquement ciblés. Ces traumatismes ont révélé un peuple vaillant et courageux, qui a résisté, et qui continuera de résister, en brandissant les valeurs de la laïcité et de la République. Le combat pour éradiquer le terrorisme islamiste sera long, mais nous le gagnons en mobilisant toutes les énergies. Gageons que 2016 soit plus sereine, et tournée vers un nouvel élan. Notre pays a tous les atouts et des richesses considérables pour y parvenir.

Ce bulletin municipal est l'occasion de vous présenter l'avancée des projets développés sur la commune. Malgré la pression de la dépense publique qui nous a imposé de nombreuses contraintes, nous avons pu poursuivre l'investissement, et soutenir les associations qui sont le socle de notre commune.

Si les investissements ne sont pas toujours perceptibles alors qu'ils sont engagés, je pense notamment aux économies de gestion rendues possibles par la rénovation énergétique des bâtiments communaux, de nombreux projets vont prendre toute leur dimension en 2016.

La réhabilitation de la Gare, lancée récemment, qui verra l'arrivée prochaine d'un groupement de médecins et la rénovation de l'Office de Tourisme et l'aménagement des espaces publics, prévus cette année, vont contribuer à une meilleure attractivité du cœur de ville.

Cette année encore, nous poursuivrons nos efforts de gestion, mais sans remettre en cause les services à la population. Tout sera mis en œuvre pour poursuivre le maintien d'un service public de qualité, une offre culturelle riche, variée et accessible à tous.

Malgré une baisse constante des dotations de l'État, nous mettrons tout en œuvre pour que les évolutions nécessaires de notre commune, les aménagements visant à améliorer la qualité de vie des Bagnérais et attirer toujours plus de touristes, continuent bon train !

Jean-Bernard SEMPASTOUS
Maire de Bagnères-de-Bigorre

BAGNÈRES EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lauréate de l'appel à projet "Territoire en devenir à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV), la commune bénéficie d'un soutien financier de l'État de 500 000 euros, sur 3 ans, pour la mise en place d'actions en faveur de la transition énergétique.

Alors que les dotations de l'État aux communes sont en forte baisse, **le label TEPCV** décroché par la ville de Bagnères est une aubaine. Il va lui permettre de **renforcer son programme d'actions** visant à **baisser la consommation d'énergie, favoriser la production d'énergie renouvelable** et **encourager la mobilisation citoyenne**. Ces 3 axes sont en effet inscrits dans la loi relative à la transition pour la croissance verte promulguée en août 2015.

"Notre dossier a reçu les félicitations du jury national", tient à souligner Jean-Bernard Sempastous, le maire, "il a été cité comme exemplaire pour une commune de cette taille. Nous avons été retenus dans la catégorie "en devenir" mais nous comptons bien intégrer ensuite le niveau supérieur".

Bon nombre d'actions et de projets ont été lancés avant la labellisation TEPCV : l'aménagement d'une zone de rencontre qui donne la

priorité aux piétons et aux cyclistes, la mise en place d'une journée "centre-ville piéton / marché sans voiture", l'utilisation de véhicules électriques par les services de la ville, la rénovation énergétique des bâtiments municipaux et la réalisation d'une pré-étude sur la construction d'une micro-centrale hydroélectrique. Les 500 000 euros alloués par l'État vont permettre de poursuivre ce programme, de lancer de nouvelles actions et de générer un élan citoyen vers la transition énergétique.

"On le sait, il y a urgence", reprend le maire. "En inscrivant la commune dans une démarche d'exemplarité citoyenne, nous souhaitons créer une dynamique et impulser une prise de conscience. Il nous faut enrayer le processus énergivore facilité par l'abondance des ressources naturelles. Notre territoire complexe et la diversité de ses activités économiques rendent la démarche ardue, cela suppose une véritable révolution d'être et de penser".



DES ACTIONS DÉJÀ EXPÉRIMENTÉES ET...



- **OBJECTIFS**
 - Économies d'énergie
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Sensibilisation du public scolaire à l'enjeu climat
 - Amélioration du confort des usagers

- **EFFETS ATTENDUS**
 - **Réduction des émissions de gaz à effet de serre :**
 - 1 184 tonnes équivalent CO2 en 2020,
 - 10 067 TéquCO2 en 2050
 - **Réduction de la consommation électrique :**
 - 5 749 MWh en 2020,
 - 48 869 MWh en 2050

■ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

La ville poursuit le programme engagé depuis plusieurs années sur les bâtiments communaux. Chaque fois que des réhabilitations sont nécessaires, des travaux générant des économies d'énergie sont intégrés : isolation des combles, installation de chaudières à condensation, de fenêtres à double-vitrage et de régulation de chauffage.



ECLAIRAGE PUBLIC

Les mâts d'éclairage public, dont la puissance a été baissée, sont peu à peu remplacés par des appareils bi-puissance plus économes. A noter que **la commune est signataire de la charte de Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi.**

FÉDÉRER L'ÉLAN CITOYEN

"Face à l'impératif climatique, nous devons mieux réfléchir à l'optimisation de notre équilibre énergétique", explique le maire. "C'est tous ensemble, élus et associations de la ville qui œuvrent pour un modèle de développement plus sobre et plus économe, que nous y parviendrions. Notre objectif est de générer un élan citoyen vers la transition énergétique". Il est ainsi nécessaire de travailler en collaboration avec les milieux associatifs mais également avec les citoyens pour bâtir une vraie éco-citoyenneté et créer un lien fédérateur nourri par les acteurs politiques du territoire. Des actions sont déjà menées avec les associations environnementales pour sensibiliser et éduquer les populations, particulièrement les plus jeunes. Elles seront renforcées.

■ DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES



- **OBJECTIFS**
 - Économies d'énergie
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La ville envisage l'utilisation des énergies renouvelables pour ses besoins propres. Une pré-étude a ainsi été menée pour la construction d'une micro-centrale hydraulique qui pourrait produire 2200 Mwh par an, soit l'électricité nécessaire aux bâtiments communaux situés à proximité (*l'hôtel de ville et ses annexes*). Une étude plus complète sera menée en 2016, notamment pour définir les droits d'eau.

D'autres actions, non portée par le programme TEPCV, sont également à l'étude :

- l'installation d'une chaudière à bois pour chauffer les serres municipales, dont les cendres seront utilisées comme amendement dans les plantations.
- l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'école Jules Ferry pour couvrir les besoins en eau chaude et en chauffage de l'école, de sa conciergerie et des locaux mis à disposition des associations.

UN PROGRAMME TOURNÉ VERS L'AVENIR

■ INCITATION AUX MOBILITÉS DOUCES



- **OBJECTIFS**
 - Meilleure qualité de vie en ville
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Baisse des gaz à effet de serre
 - Sensibilisation de la population à l'enjeu du climat



LE PIETON À L'HONNEUR

Très fréquenté, le marché de Bagnères souffre de la présence oppressante des véhicules dans les rues étroites du centre-ville. Pour favoriser les mobilités douces et le lien social, la ville souhaite élargir la zone piétonne du centre-ville les jours de marché.

FAIRE SON MARCHÉ À PIED OU À VÉLO : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE QUI SERA RENOUVELÉE

Traverser tranquillement les Coustous en dehors des passages piétons ou discuter sans avoir à élever la voix pour couvrir le bruit des voitures. Des plaisirs rares. C'est ce qu'ont pu expérimenter les Bagnérais le 17 octobre dernier, lors du marché hebdomadaire. "L'idée est de montrer à tous la qualité de vie qu'apporte la réappropriation de l'espace piéton, de sensibiliser aux mobilités douces", souligne Jean-Bernard Sempastous. Pour faciliter l'accès au centre-ville, la commune avait mis en place des parkings relais en périphérie avec la possibilité d'y emprunter des vélos traditionnels ou électriques et une navette. Un arrêt-minute était également aménagé sur la place des Thermes. Une seconde édition de "marché sans voiture" sera organisée le samedi 4 juin. Le premier week-end de juin sera d'ailleurs particulièrement animé à Bagnères puisqu'il verra se dérouler La Déambule le samedi, la Fête du Tour et Jardins Secrets le dimanche.



EXTENSION ZONE DE RENCONTRE

Créée en 2008, la zone de rencontre, s'étend aujourd'hui sur toutes les rues du centre historique, délimité par les allées des Coustous, le boulevard Carnot, la place des Thermes, la rue Alsace-Lorraine et la rue des Pyrénées. Sur cet espace, les piétons peuvent circuler sur la chaussée, ils ont la priorité sur tous les véhicules, dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Des travaux d'extension de la zone de rencontre sont prévus, notamment pour la mettre en relation avec les itinéraires de mobilité douce qui seront aménagés pour relier le collège, le quartier de la gare, le Parc Latécoère et les nouveaux locaux de la Maison Départementale de Solidarité au centre-ville. L'étude de mobilité est prévue pour 2016, les travaux d'extension de la zone de rencontre en 2017 et 2018.



CARBURANTS ALTERNATIFS

Après l'achat de véhicules électriques, trois bornes de recharge, accessibles à tous, seront installées en ville en 2016.

UNE VOITURE ÉLECTRIQUE POUR LE SERVICE COURRIER

La Ville de Bagnères a fait l'acquisition d'un véhicule électrique destiné au service de navettes de courrier et plus précisément au vaguemestre Thierry Cazaubon. "La commune doit montrer l'exemple si nous voulons générer un élan citoyen vers la transition énergétique", explique Jean-Bernard Sempastous, le maire de Bagnères. "Doter les services municipaux d'un véhicule électrique, est une étape, qui se verra accompagnée d'un déploiement prochain de bornes de recharge électrique sur la commune", ajoute-t-il. Cette voiture d'une autonomie de deux jours, soit 120km avec de nombreux arrêts et des trajets très courts, vient s'ajouter aux deux Goupils électriques du service de nettoyage de la voirie. Son achat a fait l'objet d'un soutien financier de 2000 euros de la part du Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65), qui sera également chargé d'implanter les bornes de recharge à Bagnères. Déduction faite de cette aide, le nouveau véhicule propose à coûté 20 000 euros à la commune.



LA GARE

UNE RENAISSANCE EN COURS...



■ SON HISTOIRE EN QUELQUES DATES CLÉS

Des trains de voyageurs de 1862 à 1970 Bagnères-de-Bigorre est la première des villes d'eaux du sud-ouest à avoir été accessible par voie ferrée.

● **1862 / 1865** Si l'on sait que la ligne Tarbes-Bagnères a été lancée en 1862 et que Napoléon III est venu à Bagnères par le train en 1863, la construction de la gare n'est pas précisément datée. Il semble que les trains circulaient déjà au moment de l'inauguration de la gare, qui pourrait avoir eu lieu vers 1865.

● **1927** La ligne Tarbes-Bagnères est électrifiée.
● **1970** Le trafic des voyageurs entre Tarbes et Bagnères est interrompu en septembre 1970. La ligne est alors réservée au transport de marchandises et aux activités ferroviaires des établissements Soulé.

● **1979** Un train spécial est affrété pour la finale du championnat de France de rugby où le Stade Bagnérais est opposé à Narbonne.

● **1981** Le dernier convoi de voyageurs a lieu en 1981 pour une autre finale du championnat de France de rugby contre Béziers au parc des Princes.

Après la fermeture de la ligne Bagnères-Tarbes, la gare a continué d'accueillir un guichet SNCF (information et billetterie) jusqu'en 2011, date de fermeture du bâtiment au public.

Les travaux ont débuté sur le bâtiment de l'ancienne gare qui accueillera, dans quelques mois, un groupement de médecins et un cabinet infirmier. Financée par la ville, la rénovation extérieure rendra au bâtiment son aspect originel.



■ UN CACHET RETROUVÉ

La gare de Bagnères-de-Bigorre va retrouver son lustre d'antan. Ses façades, remises à nu, laisseront à nouveau apparaître les pierres et les briques qui lui donnaient ce cachet si particulier. Cette opération est menée par la municipalité dans le cadre de l'installation d'un groupement de médecins. La ville avait en effet acheté le bâtiment en 2012, avec la priorité d'éviter toute transformation qui aurait pu le dénaturer.

■ LE PROJET "MÉDECINS À LA GARE"

"Nous avons choisi, l'année dernière, de soutenir le projet des médecins", explique Jean-Bernard Sempastous. "L'objectif est de favoriser le remplacement des médecins qui vont partir à la retraite en facilitant les nouvelles installations. C'est un projet privé mais il est d'intérêt général. Il s'agit d'une opération blanche pour la ville puisque le coût des travaux sera reporté sur un loyer payé par les médecins". La possibilité d'exercer en groupe répond en effet aux aspirations des jeunes médecins libéraux, elle leur permet d'équilibrer leur temps de travail, de mieux organiser les permanences et de partager les charges. Dans l'ancienne gare, sept cabinets de médecine vont ainsi voir le jour (dont un pour l'instant non occupé) et un cabinet infirmier, que se partageront trois infirmières libérales.

■ DES TRAVAUX INTERIEURS & EXTÉRIEURS

● **L'aménagement intérieur** est financé par le groupement de médecins, la réfection extérieure par la commune (270 000 euros HT) et la maîtrise d'oeuvre de la totalité des travaux est assurée par les architectes urbanistes bagnérais Nathalie Ott et Philippe Guitton. La couverture va être refaite et les façades décapées, pour revenir à l'apparence d'origine, en pierres et briques. "L'idée est vraiment de mettre en valeur la richesse patrimoniale de l'ouvrage, à l'extérieur comme à l'intérieur", souligne Philippe Guitton.



"Nous allons conserver les colonnettes du hall, qui deviendra le secrétariat, ainsi que le salon d'attente des voyageurs de première classe, en plaquage bois, qui sera transformé en salle de réunion". L'aspect "public" du bâtiment sera préservé avec le maintien d'une horloge sur la façade et d'une boîte aux lettres.



● Enfin, **un nouvel aménagement des espaces extérieurs** sera réalisé aux abords de la gare, dans les prochains mois : du bâtiment de l'octroi au centre de dialyse (180 000 euros HT). Un giratoire, au carrefour de la rue Joffre et de l'avenue de Belgique, viendra faciliter la circulation. Une aire de stationnement des cars scolaires sera matérialisée ainsi que des cheminements piétons, le tout en veillant à l'accessibilité des personnes handicapées. Un nouvel éclairage public va être installé et des arbres supplémentaires plantés. Tout est prévu pour que le quartier connaisse une seconde jeunesse.



DES TRAVAUX TOUS AZIMUTHS

Malgré une baisse constante des dotations de l'Etat et des contraintes financières toujours plus importantes, la commune poursuit les aménagements pour améliorer encore la qualité de vie des Bagnérais et renforcer son attractivité. Avec une attention particulière pour les rénovations permettant des économies d'énergie.

■ RÉNOVATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Les espaces extérieurs et les bureaux de l'office de tourisme vont être réaménagés pour répondre aux exigences du classement en première catégorie (*organisation générale, accessibilité, services liés aux nouvelles technologies, etc.*) imposé par le label "Grands Sites Midi-Pyrénées". Un classement qui permet à la commune de conserver son statut de "Station classée de tourisme".

Le programme de travaux réunit trois maîtres d'ouvrages : le Syndicat Mixte Grand Tourmalet – Pic du Midi et l'OPH 65 pour le bâtiment et la municipalité pour les espaces publics. La Ville de Bagnères a été désignée coordinateur dans le cadre d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle est chargée de la consultation et du suivi de maîtrise d'œuvre.

Les travaux seront lancés en 2016 et s'étaleront sur six mois.



■ DANS LES ÉCOLES

Quelques travaux ont été effectués dans les écoles, cet été, pour que chacune puisse y accueillir un restaurant scolaire dont les repas sont désormais confectionnés en liaison froide. Pour installer les fours de remise en température financés par la CCHB, il était nécessaire d'ajouter des branchements et de monter des cloisons. Le réfectoire de l'école Achard a été rendu accessible aux personnes handicapées et celui de l'école Jules Ferry a été insonorisé.

Les chaudières des écoles Carnot et Ferry ont par ailleurs été remplacées par des nouveaux modèles à condensation, qui consomment 20 à 30 % de moins, avec un meilleur rendement.

L'investissement dans les écoles s'élève, cette année, à 126 000 euros.

■ GRANDS THERMES

La ville a entièrement rénové le circuit de traitement d'air de l'établissement, pour un montant de 100 000 euros.

■ DANS LES GYMNASES



Une nouvelle chaudière à condensation a été installée au gymnase de La Plaine (50 000 euros) et un système de contrôle d'accès (6 000 euros) a été mis en place au gymnase Cordier en juin dernier. Les utilisateurs (*établissements scolaires et associations*) disposent désormais de cartes magnétiques et ne peuvent accéder aux installations que dans des périodes prédéfinies.

La réfection du sol du gymnase de La Plaine sera mis en œuvre avec l'aide financière du Conseil Départemental, puisqu'il est principalement utilisé par le collège Blanche Odin.

■ À LA MONGIE



La réparation des paravalanches qui protègent la station a été terminée en novembre : remise en état des filets et vérification des ancrages. (34 000 euros)

La ville a remplacé le matériel de radiologie du centre de secours par un appareil de radiographie numérique d'une valeur de 23 000 euros.

■ SUR LA VOIRIE

L'impasse Joseph Domec, parallèle à la rue Castelmouly, a été goudronnée en septembre dernier (30 000 euros).

Les canalisations d'eau potable ont été remplacées rue Jean Sireix et rue des Fleurs en novembre et, à cette occasion, les trottoirs ont été rénovés.

Toujours en matière de voirie, 30 nouveaux appareils d'éclairage public seront installés, à commencer, en début d'année, par le lotissement de l'Arbizon. Ces luminaires bi-puissance baisseront d'intensité en pleine nuit pour permettre des économies d'énergie.

Pour entretenir la voirie, les services de nettoyage ont été dotés d'une nouvelle balayeuse polyvalente aussi efficace en centre-ville que dans les zones plus éloignées. La cabine, spacieuse, est équipée d'un ordinateur de bord et de la climatisation. Sa capacité et son système de vidange permettent d'augmenter les cycles de travail et donc de réduire le nombre de trajets vers la déchetterie. De fabrication française, cette balayeuse a été achetée d'occasion pour 72 000 euros.



■ EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

Un diagnostic assainissement, imposé réglementairement par la Direction départementale des territoires (DDT), est en cours sur la ville (et les communes d'Asté, Beaudéan, Gerde et Pouzac qui sont reliées à la station d'épuration de Bagnères). Il permettra de programmer les travaux à venir pour se mettre en conformité et faire face, notamment, aux dysfonctionnements déjà relevés sur les déversoirs d'orage.

Les conclusions de ce diagnostic (156 000 euros) seront rendues à l'été 2016.

Une presse de déshydratation des boues a été installée à La Mongie pour un montant de 144 000 euros. Elle permet d'éviter les dysfonctionnements lors d'épisodes météorologiques violents et, surtout, de réduire les rotations des véhicules de transport vers la station d'épuration.

■ DANS LES SERVICES DE LA VILLE

Le ravalement de la façade de la "Villa Campan", qui abrite les services techniques et le service urbanisme et aménagement, a été effectué en fin d'année (*maçonnerie, zinguerie et peinture*) ainsi que la révision de la toiture. (55 000 euros)



DES HORODATEURS NOUVELLE GÉNÉRATION



Quatre nouveaux horodateurs ont été installés, en octobre, sur les Coustous, place de l'ancienne mairie et place de Strasbourg. Ces appareils permettent les paiements par carte bancaire et sont pilotés par un logiciel qui centralise les données. Premier avantage de ce système informatisé : la règle du quart d'heure gratuit, désormais valable une seule fois par jour et par voiture, ne pourra pas être détournée puisqu'il est nécessaire d'entrer son numéro d'immatriculation pour obtenir un ticket.

"Notre objectif est de lutter contre les véhicules ventouses qui empêchent les clients des commerces du centre-ville de se garer à proximité," indique Jean-Bernard Sempastous. Certains automobilistes laissent en effet parfois leur voiture très longtemps au même endroit et attendent le passage des policiers municipaux pour prendre un ticket gratuit.

Grâce au logiciel intégré, ces nouveaux horodateurs bénéficient d'une maintenance à distance en temps réel qui signale les pannes et permet des interventions très rapides.

Sur les 18 parcètres installés en ville, 4 ont été renouvelés cette année pour un investissement de 30 000 euros. C'est à ce rythme de 4 par an que les suivants seront remplacés.

Si les 15 minutes gratuites ne sont plus renouvelables, les tarifs, eux, ne sont pas modifiés : Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 12h à 14h : 0,20 € = 26 minutes, 0,40 € = 52 minutes, 0,60 € = 1h18, 0,80 € = 1h44, 1 € = 2h10.

Gratuité le dimanche et les jours fériés.

VALORISATION DU PATRIMOINE DERNIER VOLET : LE MULTIMEDIA

Suite à l'installation de mobilier urbain et d'une signalétique mettant en valeur les richesses de Bagnères... La promotion du patrimoine s'est poursuivie par l'édition d'un livret et désormais, par la réalisation d'un site internet et de contenus multimédia : en particulier, une série de clips très variés comme, par exemple, la reconstitution du quartier thermal aux siècles passés : rendez-vous sur www.patrimoine-bagneres.fr



UN ENSEMBLE D'OUTILS POUR PROMOUVOIR BAGNÈRES

La valorisation du patrimoine bagnérais s'est faite en trois temps. La première phase a permis l'installation de totems destinés à tous ceux qui, déjà en résidence à Bagnères, ont pu découvrir plus en profondeur la ville et son histoire. La création d'un livret a permis, dans un second temps, d'approfondir les thèmes abordés, mais surtout, de mieux faire connaître Bagnères au-delà de son territoire. Enfin, les clips multimédia présents sur le site sont également destinés à promouvoir Bagnères extra-muros en particulier sur les réseaux sociaux.



● LA SIGNALÉTIQUE

La signalétique avait déjà prévu l'étape multimédia : en utilisant les QRcodes vous pouvez désormais accéder au site et à ces différents clips.



● LE LIVRET

Les commerçants bagnérais ont joué le jeu en distribuant ce livret qui s'avère d'ores et déjà une réussite puisque 1500 exemplaires ont été vendus. Prochainement il sera distribué sur un réseau de libraires élargi au niveau régional et national.

● LE MULTIMÉDIA

Le site www.patrimoine-bagneres.fr permet l'accès également à des cartes interactives qui pourront à l'avenir s'enrichir de nouvelles données ; par exemple au chapitre "Pouey", des images du fonds Alix viennent nous rappeler quelles étaient nos rues et façades d'antan : tout un travail de mémoire qui peut être élargi à l'ensemble de la ville.

■ CITÉ THERMALE



Découvrez le quartier thermal du 19ème siècle à nos jours. Une reconstitution réaliste en 3 dimensions...

■ ARCHITECTURE



Décryptage d'une architecture riche et variée... du Moyen Âge à nos jours.

■ PARCS & JARDINS



A côté des parcs et jardins, les places publiques de Bagnères ont vu de très nombreux marchés... Focus sur la halle durant la Seconde Guerre mondiale

■ CITÉ INDUSTRIELLE



Le 19ème siècle a vu naître à Bagnères des industries prospères : explication...

■ PAYSAGE THÉÂTRALISÉ



L'aménagement de la nature environnante s'est fait d'une façon réellement théâtrale, de nombreuses lithographies en témoignent.

■ FOYER INTELLECTUEL



Focus sur la société Ramond qui, depuis 150 ans, porte fièrement le flambeau du Pyrénéisme.

■ SCULPTEURS



De nombreuses sculptures ornent la ville, mais les musées bagnérais possèdent bien d'autres collections...

■ CHANTEURS MONTAGNARDS



Dans les Pyrénées, tout finit en chansons... Ce ne sont pas les Chanteurs Montagnards qui dérogent à la règle !

■ RÉSEAUX SOCIAUX : CHAQUE BAGNÉRAIS PEUT ÊTRE UN AMBASSADEUR DE LA VILLE

La révolution de l'internet et du numérique a modifié la façon dont une ville, un territoire ou plus généralement une marque développe sa notoriété. Si l'on parle moins de l'image que de la réputation, seul l'outil a changé car l'enjeu est bien de faire connaître Bagnères à l'extérieur de son enceinte ! Il faut déjà rendre hommage à tous ceux qui, par passion pour leur ville, communiquent sur les réseaux : qui de son sport préféré, qui de sa passion personnelle ou très souvent pour marquer l'attachement qu'ils ont pour l'endroit où ils vivent et travaillent.

CENTRE CULTUREL ENSEIGNER ET DÉVELOPPER LES SENSIBILITÉS

Le centre culturel municipal a pour double mission l'éducation artistique et la diffusion de spectacles. Il propose des cours de musique, danse, théâtre et une programmation d'événements culturels, tout en favorisant les passerelles entre ces deux domaines.



Le mercredi, c'est jour d'effervescence. Guitare sur le dos ou chaussons de danse dans le sac, les jeunes se croisent et se succèdent dans les escaliers du centre culturel de l'espace Maintenon.

La sensibilité artistique se développant dès le plus jeune âge, l'équipe du centre culturel accorde une attention particulière aux enfants. Du violon aux percussions africaines en passant par le théâtre, la danse classique ou le flamenco, de très nombreuses activités sont accessibles dès 7 ans mais, en septembre, de nouveaux ateliers spécialement destinés aux tout-petits ont été ouverts. Des cours ludiques d'éveil (pour les enfants de grande section de maternelle) et d'initiation (pour les CP) qui associent découvertes musicale et corporelle. Ces séances sont animées par un duo de professeurs de musique et de danse, les deux arts étant intimement liés, qui travaillent sur des thématiques communes, comme le rythme ou le rapport temps/espace.

"L'objectif est d'offrir aux tout-petits une large ouverture sur les activités artistiques, pour qu'ils puissent ensuite choisir celle(s) qu'ils voudront pratiquer", explique Annie Kossou, la responsable du centre culturel. Ces ateliers sont déjà un succès puisque 48 enfants, répartis en 4 groupes, y participent déjà. Les activités artistiques s'adressent aussi aux enfants plus grands, aux adolescents et aux adultes, qui au total représentent 650 inscrits cette saison. Si la qualité des enseignements n'est plus à démontrer, les nombreuses récompenses, obtenues notamment par les danseuses au niveau régional et national, viennent la souligner. Les spectacles chorégraphiques de fin d'année font d'ailleurs toujours salle comble.

Former un public averti

En parallèle à ces apprentissages, le centre culturel a pour vocation d'amener les enfants à devenir un public averti. Une saison de 14 spectacles est programmée sur l'année, à destination des établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Tous les élèves de Bagnères et des communes voisines sont ainsi invités à aiguïser leur œil de spectateur. Toujours en collaboration avec les enseignants mais aussi avec la médiathèque, le centre culturel organise aussi un concours de poésie à l'occasion du Printemps des Poètes, un concert et un spectacle théâtral pendant le Carnaval (qui a désormais lieu en dehors du temps scolaire). Il coordonne les concerts et animations proposés

lors de Fête de la Musique et organise le Week-end des Arts de la Rue.

Enfin, le centre met en place la programmation de la saison culturelle « tout public », qui s'adresse au plus grand nombre et propose cette année de la musique classique, du théâtre familial, des contes, de la danse mais aussi de l'humour-cabaret... à des tarifs très intéressants, notamment pour les détenteurs des toutes nouvelles cartes d'abonnement (voir encadré)

Des interactions entre l'enseignement et les artistes professionnels

Ces spectacles sont aussi l'occasion pour les élèves du centre culturel de bénéficier des conseils d'artistes professionnels. Ce sera le cas en avril avec la Compagnie I Funamboli qui, après s'être produite à la Halle aux Grains, proposera une masterclass de danse contemporaine. "Nous souhaitons établir des interactions entre l'enseignement et le milieu artistique professionnel", souligne Bernadette Dussert-Peydabay, l'adjointe chargée de la politique culturelle. "Il est très important que les jeunes puissent aller au spectacle et rencontrer des artistes". C'est ainsi que les élèves ont assisté à la générale du concert de l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest à Bagnères en janvier et qu'un déplacement à Toulouse est en cours d'organisation.

Des spectacles à ne pas louper !

Après le magnifique concert de l'Orchestre Symphonique du Sud-Ouest, un regard très décalé sur Hamlet et une pièce familiale de théâtre et marionnettes, place à la comédie, aux contes, à la danse contemporaine et enfin, à l'humour : ● "Arlequin poli par l'Amour", par la Cie du Matin : l'une des toutes premières comédies de Marivaux, naïve, burlesque et tendre à la fois. Vendredi 11 mars, à 20h30, à la Halle aux Grains. ● "Chemins de femmes", par Chloé Gabrielli : contes. Dimanche 13 mars, à 16h, à la salle des fêtes de Lesponne. ● "L'intrépide soldat de plomb", par la Cie Stephen Wey : théâtre et marionnettes à voir en famille. Dimanche 3 avril, à 16h, à la Halle aux Grains. ● "Petites Pièces", par la Cie I Funamboli : danse contemporaine Samedi 30 avril, à 20h30, à la Halle aux Grains. ● Soirée humour avec "Comme à la maison", chansons et one-man show d'Hélène T. et "Le gai mariage", comédie délirante par la Cie Les Arthurs. Vendredi 20 mai, à partir de 19h, à la Halle aux Grains. Tarifs : 8 à 12 € / - 12 ans : 5 € / élèves du centre culturel : 8 €. Réservation : 05 62 95 49 18 / centre.culturel@ville-bagneresdebigorre.fr NOUVEAUTÉ : Abonnez-vous et profitez de réductions ! 3 spectacles : 20 € en tarif réduit (*) / 30 € en plein tarif. (*) -25 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, apprentis

JUMELAGES BAGNÈRES IS SO BRITISH

Déjà jumelée avec Alhama de Granada en Espagne, Tutzing en Allemagne et Granarolo dell'Emilia en Italie, Bagnères vient de mettre en place un double jumelage britannique avec les villes de Malvern, en Angleterre et Inverurie, en Ecosse.



Un professeur écossais, qui travaille avec la section européenne du lycée Victor Duruy, est déjà venu à Bagnères cet été. Le directeur du centre sportif d'Inverurie a également prévu une visite cet hiver et le club de rugby de Malvern est attendu en 2016.

« Nous souhaitons vraiment qu'au-delà des échanges linguistiques, tous les Bagnérais se saisissent des opportunités offertes par ces jumelages et donnent du sens à la notion d'entente cordiale », conclut l'adjoint chargé des jumelages.

L'EAU ROYALE DE MALVERN

L'eau de source des Malvern Hills (collines de Malvern) a la réputation de « ne rien contenir du tout ». La reine Elizabeth I ne manquait jamais d'en boire en public et la reine Victoria refusait de voyager sans en emporter un stock. De nos jours, c'est la seule eau en bouteille que boit la reine Elizabeth II – gage de qualité s'il en est !

"Des premiers savants pyrénéistes aux nouveaux résidents d'aujourd'hui, notre ville a toujours accueilli de nombreux visiteurs et ressortissants britanniques. Bagnères est d'ailleurs la ville de naissance du maréchal Alan Brooke, le premier conseiller militaire de Winston Churchill", se plaît à rappeler Stéphane Barthe, l'adjoint au maire chargé des jumelages, qui est aussi professeur d'anglais à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes.

Si l'idée d'un jumelage avec le Royaume-Uni était toute naturelle pour l'élu, le choix de la ville de Malvern, dans le comté du Worcestershire, l'était tout autant : cette station thermale de 30 000 habitants, nichée au pied de collines renommées pour leur source d'eau minérale (voir encadré), ressemble beaucoup à Bagnères. « Nous avons déjà beaucoup de projets de coopération », explique Stéphane Barthe. « Nous souhaitons un jumelage moderne et dynamique pour mettre en lien nos habitants mais aussi développer des partenariats économiques ».

Le second jumelage britannique a été conclu avec la ville écossaise d'Inverurie, commune dynamique de 16 000 habitants, située au nord-est du pays.



REJOIGNEZ LE COMITÉ DE JUMELAGE BAGNÈRES - MALVERN/INVERURIE !

Contact :

jumelage.grandebretagne@gmail.com

Président : Adrien Dalles

■ BAGNÈRES-TUTZING : 40 ANS D'AMITIÉ

Une délégation bagnéraise, emmenée par Jean-Bernard Sempastous, s'est rendue à Tutzing en octobre dernier pour célébrer les 40 ans du jumelage franco-allemand.

De nombreux échanges et réjouissances sont venus renforcer encore l'amitié qui lie les deux villes depuis tant d'années.



ÇA BOUGE AVEC LE CCAS !



En 2015, le Centre Communal d'Action Sociale a, comme chaque année, organisé des animations et des ateliers pour les seniors, les jeunes et les familles. Des repas, des sorties découvertes, des voyages, mais aussi...

■ "REDONNEZ DES COULEURS À VOTRE PERMIS !"



Des informations, des échanges et de la mise en situation pour "réviser" les règles de conduite et du Code de la Route, en novembre, en partenariat avec la Préfecture des Hautes-Pyrénées et la MAIF.

■ UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF, A L'OCCASION DE LA SEMAINE BLEUE

A réuni les enfants du centre de loisirs et les aînés Bagnérais autour d'un spectacle inter-générationnel et d'un grand goûter partagé.



■ LE CCAS RELANCE L'ATELIER MÉMOIRE, INSCRIVEZ-VOUS !

La mémoire, plus on s'en sert, mieux elle fonctionne ! La concentration et l'attention s'émoussent avec l'âge mais ce n'est pas irrémédiable. La mémoire est une fonction sensible aux stimulations, elle s'entretient et se développe. A la fois ludique et préventif, l'atelier mémoire s'adresse aux retraités de tout le territoire de la Haute-Bigorre. En partenariat avec la CARSAT. Un atelier mémoire d'1h30, une fois par semaine, pendant 12 semaines. Le tarif est de 36 euros pour l'ensemble des séances.

Inscriptions auprès du CCAS, 28 rue de la République ou au 05 62 91 06 41. Les dates seront calées après les pré-inscriptions des participants.

■ LES AUTRES ATELIERS

Cuisine

Un questionnaire est à disposition au CCAS pour recueillir vos attentes.

(Pour les Bagnérais)

Informatique

- les jeudis 10, 17, 24 et 31 mars

● dates à déterminer en octobre (Pour les Bagnérais)

Ateliers du "Bien Vieillir"

- mardi 12 avril, 14h-17h : projection du film "Les Souvenirs" au cinéma Le Maintenon, suivie d'une conférence-débat sur le thème du bien vieillir avec les docteurs Pradalier et Bordes.

A partir de 60 ans.

- du 2 mai au 27 juin : ateliers thématiques (une 1/2 journée par semaine, dates à définir)

Entrée libre.

Gym / équilibre

Toute l'année.

Renseignez-vous au CCAS.

■ A NOTER DANS VOTRE AGENDA ! AÎNÉS

Repas à thème à destination des aînés, à 12h15, au restaurant municipal :

- mercredi 16 mars
- mercredi 11 mai
- mercredi 9 novembre
- mercredi 7 décembre

Sorties / journée

- mardi 14 juin : à Biarritz
- mardi 20 septembre : à Ainsa (Espagne)

Semaine Bleue

- mercredi 26 octobre : après-midi récréatif

FAMILLES

Séance de cinéma gratuite suivie d'un goûter pour les jeunes de moins de 15 ans :

- samedi 19 mars : Zootopie
- samedi 10 décembre

Sortie sur une journée

- mardi 21 juin : sortie à la mer
- samedi 22 octobre : lieu à déterminer

Badges piscine

Tout l'été

■ DÉPLACEMENTS EN VILLE : PENSEZ À PRENDRE LA NAVETTE !

Afin de faciliter vos déplacements entre le centre ville et les quartiers excentrés de Bagnères, la municipalité a lancé, cet été, une navette gratuite. Sa circulation a été maintenue à l'automne et cet hiver. La navette effectue donc ses rotations toute l'année : le mercredi toute la journée et le samedi matin.

Circuit et horaires :

www.ville-bagneresdebigoirre.fr



■ UN NOUVEAU LOCAL POUR LES RESTOS DU CŒUR

L'antenne bagnéraise des Restos du Coeur s'est installée, début décembre, dans les locaux de l'ancienne école Grasset. Le bâtiment, plus confortable que l'ancien situé à proximité du centre culturel, offre des conditions d'accueil mieux adaptées. Outre la mise à disposition de ce local, la commune prête à l'association un camion pour les trajets vers la banque alimentaire d'Orleix et lui verse une subvention de fonctionnement.

En 2015, 150 personnes étaient inscrites aux Restos du Coeur de Bagnères, soit une distribution de près de 14 000 repas.



Accueil et colis d'urgence : le mardi et le vendredi, 9h30-11h30.

Cours de français et aide aux devoirs (sur inscription).

Contact : 05 62 91 16 99

■ CARTE SCOLAIRE : LA MOBILISATION A PERMIS DE SAUVER UNE CLASSE SUR LES DEUX MENACÉES



L'annonce par l'inspection académique d'une menace de fermeture de deux classes élémentaires sur la commune avait soulevé une vague d'indignation à Bagnères. Une surprise pour toute la communauté éducative puisque les effectifs des écoles élémentaires sont stables depuis cinq ans.

Après une manifestation réunissant parents d'élèves, enseignants, élus et citoyens puis le vote d'une motion par le conseil municipal pour s'opposer à ces suppressions, le maire et son adjointe aux affaires scolaires ont pu obtenir un entretien avec le DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale).

"Nous avons entamé très tôt un dialogue constructif avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, loin des calculs financiers ou politiques", souligne Jean-Bernard Sempastous. "Nous tenions à défendre nos écoles face au DASEN et nos arguments ont été entendus puisqu'une seule classe sera fermée plutôt que les deux annoncées. Mais il s'agit seulement d'un sursis. Nous avons mis en place un groupe de travail qui va mener une réflexion globale sur le tissu scolaire et anticiper une éventuelle restructuration des écoles".

Une classe devra donc fermer à l'école du Pic du Midi à la rentrée 2016 et celle menacée à l'école élémentaire Carnot le sera vraisemblablement en septembre 2017. Pour 24 à 25 élèves par classe élémentaire dans le département, les trois écoles élémentaires de Bagnères comptent en effet une centaine d'élèves chacune et environ 20 élèves par classe.

Pour réussir à faire pencher la direction académique en leur faveur, le maire et son adjointe ont mis en avant notamment "les nombreux efforts consentis par la municipalité pour garantir la réussite et le confort des enfants (l'accompagnement aux devoirs et les ateliers périscolaires gratuits, l'accès à de nombreuses activités culturelles et sportives mais aussi l'installation de salles de restauration dans quasiment chaque école)" et le lancement d'une classe bilingue français-anglais à l'école Jules Ferry avec le recrutement d'un enseignant "à profil" pour remplacer un départ à la retraite.

La qualité des enseignements proposés par les écoles bagnéraises n'est plus à prouver. Elle contribue d'ailleurs largement au bon niveau des élèves du collège et du lycée, qui figure parmi les meilleurs établissements de la région.



■ LES GRANDS THERMES PRÉPARENT LA NOUVELLE SAISON

Pendant la fermeture technique hivernale, l'équipe des Grands Thermes a effectué différents travaux pour optimiser le confort de l'établissement et la qualité d'accueil des curistes. Après la mise en place d'une nouvelle unité de traitement de la boue à la pointe de la technologie et le renouvellement de l'ensemble des équipements des soins locaux (*pédiluves, manuluves et étuves*) la saison dernière, pour plus de 800 000 euros, les travaux ont été moins conséquents cette année. Le circuit de traitement d'air a été entièrement rénové pour un montant de 100 000 euros. Les Grands Thermes ont installé une horloge centralisée, nouvelle décoration dans les couloirs d'accès aux soins (*peinture, photographies du fonds Alix de la grande époque thermale*), barres de maintien et marches d'accès sur toutes les baignoires, deux services supplémentaires de douches pénétrantes, un nouvel ordinateur à l'espace cybercure et l'installation d'un rideau d'air chaud dans le grand hall.

Les chiffres 2015 de fréquentation de l'établissement thermal restent stables, avec 7700 curistes accueillis.

■ AQUENSIS : ANIMATIONS, PARTENARIATS... ET FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Le spa thermal de Bagnères est en grande forme, il a enregistré une hausse de près de 10 % de sa fréquentation en 2015. De nombreuses actions et animations commerciales, souvent organisées en partenariat avec les commerçants bagnérais et tarbais, ont permis de développer encore sa notoriété : partenariats avec le Pic, cours de Zumba à la Mongie, galettes des rois estampillée, concours photo pour la Saint-Valentin, etc.

Toujours à l'écoute des attentes de sa clientèle, Aquensis a effectué 148 000 euros de travaux. La décoration du petit bassin d'aquamusique a été repensée avec notamment l'ajout de nouvelles lumières extérieures. Côté vestiaire, le coin sèche-cheveux a été déplacé hors de la zone de forfait pour permettre de profiter plus longtemps de la baignade.

Enfin, la salle de sport, qui accueille plus de 400 abonnés, a été modernisée : le sol et les peintures ont été refaits, une séparation amovible a été installée entre l'espace musculation et l'espace fitness, où une rampe lumineuse « showtime » dynamise désormais les cours.



■ UNE PLAQUE EN HOMMAGE À RAMOND

Une plaque de marbre en mémoire de Louis-François Ramond de Carbonnières a été apposée, par la municipalité, en décembre dernier, à l'emplacement de l'ancienne maison Borgella, au 23 rue de Lorry. C'est en effet dans cette demeure, chez sa sœur Rosalie et son beau-frère, le docteur Borgella, que celui qui est considéré comme le fondateur du pyrénéisme résidait lors de ses très nombreux séjours dans notre ville, entre 1795 et 1805. C'est d'ici qu'il partait sillonner les Pyrénées et travaillait autour de ses découvertes. « Ramond de Carbonnières a dû y faire sécher ses plantes avant de les classer dans son bel herbier, écrire la narration de ses ascensions pyrénéennes et esquisser quelques dessins » a suggéré Pierre Deboffe, le président de la Société Ramond, lors de l'inauguration de la plaque, rappelant que « ces années 1795-1805 coïncident avec l'époque où Ramond fut professeur à l'École Centrale de Tarbes et où il explora la région du Mont-Perdu avant d'en conquérir le sommet en 1802 ».

Pour Jean-Bernard Sempastous, le maire, cet hommage à « un savant chercheur qui a profondément marqué la culture bagnéraise » a été l'occasion de rappeler sa volonté de « toujours mieux valoriser le patrimoine culturel et historique de la ville ».

■ L'AQUEDUC ANTIQUE EST ACCESSIBLE



En septembre dernier, un accès à l'aqueduc antique situé à trois mètres sous terre, entre les Grands Thermes et la place d'Uzer, a été inauguré.

Cet édifice constituant le canal de fuite des thermes antiques avait été redécouvert à l'occasion de travaux de voirie en 2014. Soutenue par Jean-Bernard Sempastous, la Société Ramond a pris l'initiative d'en lancer l'étude archéologique, chargeant l'un de ses membres, Richard Sabatier, architecte DPLG, de mener à bien les démarches nécessaires. Celui-ci a orienté la recherche sur les usages de l'eau à Bagnères et constitué une équipe pluridisciplinaire, réunissant l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes et plus largement un réseau lié à l'Institut de Recherche en Architecture Antique et au CNRS.

Une porte s'ouvre sur le lointain passé de la vallée de l'Adour et introduit une réflexion sur l'actualité de la ville et son futur développement.

Un compte intitulé Archéologie Société Ramond a été ouvert spécialement à la Caisse des Dépôts et Consignations. Des chèques peuvent être adressés à la Société Ramond : 11, rue des Thermes. BP 241, 65200 Bagnères-de-Bigorre. Les fonds récoltés permettront de faire face aux frais engagés.

■ UNE UTN POUR LE GRAND TOURMALET

Le SIVU du Tourmalet a lancé une procédure d'Unité Touristique Nouvelle pour son projet "Grand Tourmalet 360", afin de renforcer l'attractivité du domaine, fidéliser sa clientèle et conforter la station comme leader des stations pyrénéennes.

"La procédure d'UTN repousse d'un an les travaux, mais elle va nous permettre d'affiner le projet" souligne Jean-Bernard Sempastous, président du SIVU. "Celui-ci s'inscrit dans une dynamique globale et transversale de développement touristique portée par les collectivités locales et accompagnée par l'État. Il est en cohérence avec d'autres initiatives, de portée départementale, visant à rendre l'offre de ski plus lisible".

Le programme d'investissements s'élève à 50 millions d'euros sur 7 ans (2016-2022) avec la possibilité d'une adaptation en fonction des résultats. La stratégie prévoit de moderniser le parc des remontées mécaniques (*hausse des débits, développement des tapis roulants*), d'accroître la superficie des pistes (*62 hectares supplémentaires*) en optimisant l'existant, de rendre accessible à tous les skieurs la liaison la Mongie-Barèges, de développer l'espace débutants sur chacun des versants du domaine, et de conforter le manteau neigeux (*90 enneigeurs supplémentaires avec un modelage des pistes*).

Les travaux, prévus sur 13 secteurs dans un périmètre inchangé, visent à mieux répondre aux attentes d'une clientèle grand public. Ces aménagements vont permettre d'améliorer la qualité de l'offre d'apprentissage, une meilleure circulation de skieurs de niveau moyen sur tout le domaine, tout en augmentant la capacité d'accueil des skieurs de 28 %.

Tous les travaux seront réalisés en préservant la qualité environnementale du milieu et des espèces.



Qu'est qu'une UTN ?

L'Unité Touristique Nouvelle est une procédure issue de la loi Montagne, qui vise à permettre le développement d'opérations touristiques en zone de montagne, dans le souci d'assurer une protection des espaces naturels et d'éviter le développement d'une urbanisation dispersée ou d'une offre touristique non cohérente.

FRONT DE GAUCHE

Après plus d'un an de mandat, si nous avons pu obtenir des avancées sur la transparence des dossiers concernant la ville de Bagnères, il est loin d'en être de même des projets portés par la CCHB (*Communauté de Communes de Haute Bigorre*). Ainsi, le projet de cuisine centrale déplacée à Carré Py n'a jamais été réellement débattu. La mise en place d'une liaison froide (*au lieu de la liaison chaude en vigueur jusqu'à fin 2015*) va modifier le quotidien des usagers (*personnes âgées mais aussi parents d'élèves*) sans que ceux-ci aient été consultés sur la pertinence de ce choix. La volonté manifeste des élus "d'optimiser" le service pose une question essentielle : en quoi ce nouveau dispositif va-t-il apporter un mieux aux usagers ? De même, dans une complète opacité, les élus en charge du développement économique de la CCHB ont fait le choix d'installer un nouveau restaurant sur le site de l'ex-Cité Cycle (*actuel Carré Py*), dans un local proposé à un loyer imbattable sur la vallée, à un professionnel choisi sans appel à candidature. Déjà, la CCHB avait offert aux repreneurs de l'hôtel Carré Py des conditions de loyer extrêmement avantageuses, choix qui n'est pas anodin en ces temps de crise. Dans le même temps, pas moins de 4 hôtels ont fermé sur la ville et la vallée, et d'autres sont en difficultés.

Ainsi, la politique économique de la Communauté de Communes consiste à se substituer au secteur privé marchand, et met en place une véritable "hôtellerie d'Etat" soutenue par nos impôts ! Rappeler que l'argent public doit aller vers les services publics n'est donc pas vain.

Enfin, la municipalité de Bagnères, pour honorer une promesse électorale faite à certains commerçants, a privatisé pour eux le parking de la Médiathèque contre abonnement. Comme nous l'avions redouté, le bilan après 6 mois est un fiasco : 0 abonnement. Au final, le parking redevient payant pour tous, toute l'année (*terminés les 3 mois d'hiver gratuits...*)

PARTI SOCIALISTE

Monsieur le Maire a souhaité donner une place plus importante à l'opposition dans le bulletin municipal. Nous actons cette initiative positive dans cette période douloureuse pour notre République frappée par des attentats terroristes, période où tous les représentants de la population doivent être entendus et écoutés.

Fidèles aux valeurs de gauche, nous sommes animés par le seul désir de faire avancer les différents dossiers pour notre ville au nom de l'intérêt général sans nous cantonner à des approches partisans.

Au cours de l'année écoulée, nous avons soutenu des dossiers qui pour certains étaient dans notre programme : la rénovation de l'office de Tourisme, la réhabilitation du bâti de l'ancienne gare, la valorisation de l'activité thermale, piétonnisation du centre-ville, mise en place de navettes, jumelage avec la Grande-Bretagne, valorisation du parc Latécoère...

Mais nous avons marqué aussi notre différence avec la majorité municipale sur l'avenir de l'ancienne gare où nous souhaitons une maison de santé au service de tous et non un simple regroupement de professionnels médicaux, sur les taux d'imposition qui ne permettent pas de stabiliser voire de baisser les impôts locaux des Bagnérais, sur le budget principal de notre commune...

A l'image de notre pays qui doit de plus en plus être rassemblé autour de ses valeurs essentielles que sont l'égalité, la justice et la solidarité, nous vous assurons de faire vivre au sein du conseil municipal une démocratie au seul service du bien vivre ensemble.

BAGNÈRES SOLIDAIRE

En ces temps difficiles, les élus de Bagnères Solidaire ont plus que jamais le désir de porter l'espoir d'agir dans notre quotidien en se voulant des sentinelles de notre démocratie et de ses valeurs. Agir sur notre quotidien, c'est, entre autre, assurer la cohérence des actions pour développer une vision stratégique de la politique de la ville, au plus près des espérances des bagnérais. C'est œuvrer pour le futur dans un cadre d'intervention convergent et cohérent.

Mais la réalité de la gestion actuelle de la commune est encore loin de cet idéal ! Les décisions continuent à être prises au coup par coup, sans vision globale, sans concertation : vente de parcelles du terrain Latécoère, projet d'achat de la "maison du Pic", aménagement de la gare... Et que dire de la proposition de fermer la carrière de la Gailleste, votée en catastrophe et sur laquelle la commune est contrainte de revenir ? Même quand la ville s'engage dans un projet tel que la démarche de territoire à énergie positive, nous n'en avons pas la lisibilité. La mise en place d'une journée "sans voiture" dans ce cadre semble une décision prise à la va-vite, et n'a de ce fait pas rencontré le succès escompté.

"La démocratie est une table autour de laquelle chacun doit pouvoir s'asseoir et dire son point de vue". Par notre action critique au sein du conseil municipal, nous avons avant tout à cœur de la faire vivre et nous continuerons à le faire dans le respect de tous.

MAJORITE MUNICIPALE

Réfléchir ensemble pour mieux construire demain

L'année qui vient de s'achever a été particulièrement éprouvante pour notre pays touché dans sa chair par des attaques sanglantes.

Face à la lâcheté humaine, face aux tentatives d'oppression de la liberté d'expression, une seule réponse est possible : celle de résister par le rassemblement, par l'union de tous les partis et de toutes cultures confondues, pour défendre les valeurs de la République, et lutter au quotidien contre l'obscurantisme.

Ces attaques ont fait resurgir tous les maux qui agitent notre société et doivent nous conduire à mieux réfléchir ensemble notre avenir.

La situation économique de la France est une préoccupation majeure pour nos collectivités locales. La dette publique n'a jamais été aussi forte, et fait peser sur nos communes, une diminution drastique des ressources financières.

Cela implique pour les collectivités, l'obligation de trouver des solutions palliatives pour continuer d'offrir un service public de qualité.

Cela implique aussi la nécessité de réfléchir collectivement à un certain nombre de mesures qui devront être étudiées dans un climat de dialogue, de concertation et de proximité.

Le contexte difficile que nous traversons, exige de relever de nombreux défis à l'échelle de notre territoire : un nouveau schéma de coopération intercommunale, une évolution des compétences pour la communauté de communes et notre commune, un resserrement de la dépense publique qui continuent d'entraîner des changements dans nos moyens d'actions et nos compétences.

Ces défis doivent être entendus comme des opportunités et non des contraintes. Des opportunités pour poursuivre le développement équilibré de notre commune, et l'épanouissement de nos concitoyens, en continuant de nous mobiliser avec réactivité, efficacité et qualité.

Si le développement économique et la dynamique de projets restent nos préoccupations majeures, nous nous engageons aussi à défendre l'égal accès de tous les enfants à une pédagogie adaptée et différenciée. La fermeture d'une classe à l'école du Pic du Midi pour la rentrée prochaine, malgré des effectifs qui se maintiennent n'est pas une bonne nouvelle pour la qualité des enseignements dispensés.

La fermeture supposée de deux classes supplémentaires à la rentrée prochaine serait particulièrement préjudiciable pour la qualité de l'enseignement dispensé. La commune ayant fait de l'éducation une de ses priorités, nous poursuivrons nos efforts pour pérenniser l'organisation des apprentissages qui donne aujourd'hui satisfaction à tout le monde, enseignants, parents et enfants. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un groupe de travail pour anticiper une possible et éventuelle restructuration de la carte scolaire.

C'est en travaillant ensemble, dans un esprit constructif et de tolérance, sans opposition idéologique ni esprit partisan, que nous continuerons de faire progresser et changer notre ville.



● **18ème "Printemps des Poètes" du 5 au 20 mars**

Sur le thème : "Le grand vingtième, d'Apollinaire à Bonnefoy, cent ans de poésie"
Organisé par la Ville de Bagnères-de-Bigorre, la Médiathèque intercommunale et la Bouquinerie Le Salon de Lecture.
Spectacles, expositions, lectures, ateliers d'écriture, etc.



SAISON CULTURELLE
ville

● **"Arlequin poli par l'amour"**

THÉÂTRE DU MATIN
Théâtre
Vendredi 11 mars
20h30 Halle aux Grains
Tout public à partir de 12 ans



● **"Chemins de femme"**

CHLOÉ GABRIELLI
Contes
En partenariat avec le Festival
Contes en Hiver par la FOL 65
Dimanche 13 mars
16h00 Salle des fêtes de
Lesponne
Tout public à partir de 10 ans



● **"L'intrépide soldat de plomb"**

CIE STEPHEN WEY
(Allemagne)
Théâtre, ombres et
marionnettes
Dimanche 3 avril
17h00 Halle aux Grains
Tout public à partir de 7 ans



Tout public
20h30 Halle aux Grains
Samedi 30 avril
Danse contemporaine
CIE I FUNAMBOLI

● **"Petites pièces"**

● **"Comme à la maison" et "Le gai mariage"**
HÉLÈNE T.
Chansons, comédie et one-man show
Soirée humour deux spectacles
Vendredi 20 mai à partir de 19h00 Halle aux Grains
Tout public à partir de 10 ans



CIE LES ARTHURS
Comédie burlesque

Conception / Création CONFLUENCE - Imprimé par Imprimerie PÉRIÉ Bagnères-de-Bigorre



● **"La Déambule" samedi 4 juin**
Spectacles en déambulation dans différents quartiers de la ville.